8 Virer à droite sur le chemin en fond de vallée et aller droit jusqu'à la route. L'emprunter tout droit quelques mètres puis, à la fourche, prendre la voie de droite. Suivre à gauche la D 133 quelques mètres, puis monter à droite. Après 300 m, quitter la route pour un chemin à gauche.

9 Traverser les lgnes par la route principale puis prendre la deuxième route à gauche. À l'intersection, descendre en face par le chemin.

10 Au fond du vallon, monter par le chemin à gauche puis redescendre en lisière de bois jusqu'à la route. Aller à gauche et passer sur le pont puis, remonter par la route. Dans le premier lacet, s'engager tout droit dans le chemin et remonter jusqu'à un chemin plus large. Aller à gauche pour passer sur le pont au-dessus de la voie ferrée. Se diriger ensuite vers la droite.

11 Aux premières maisons d'**Allègre**, grimper à gauche pour longer le parc du Baron. Descendre ensuite par une ruelle à droite jusqu'au pied de la Porte Monsieur 12.

Porte de Monsieur, à Allègre © B.A.

2906201821149-359

Création : www.studioN3.fr - 06 83 33 34 53 / Impression : Chirat, Saint-Just-la-Pendue

CONTACTS

• **Office de Tourisme de l'Agglomération du Puy-en-Velay,**
04 71 09 38 41,
www.lepuyenvelay-tourisme.fr

• **Comité départemental de la randonnée pédestre de Haute-Loire,**
04 71 04 15 95,
www.rando-hauteloire.fr

Cette Randofiche® a été réalisée par l'Office de Tourisme de l'Agglomération du Puy-en-Velay et par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Haute-Loire avec le soutien financier du programme Européen LEADER.

LE LAC DE MALAGUET

À l'origine, il existait sans doute une étendue marécageuse séparée en deux par un mauvais gué, d'où le nom de « Malegué » transformé en Malaguet. Le lac (23 hectares, profondeur de 7 m) occupe aujourd'hui la partie supérieure de ces marécages.

La digue aurait-elle été construite par les moines de La Chaise-Dieu pour servir de réserve de poissons durant le Carême ? Hypothèse avancée qu'aucun texte ne permet d'accréditer. Aujourd'hui, le Lac de Malaguet, classé Réserve Naturelle Régionale, livre ses secrets grâce à un sentier d'interprétation de 3,5 km.

CODE DE BALISAGE

Bonne direction

Changement de direction

Mauvaise direction

FFRandonnée Haute-Loire

randofiche® respirando®

1er jour La Chaise-Dieu → Allègre

le PUY en VELAY

Départ : abbatiale de La Chaise-Dieu

LA CHAISE-DIEU

À 1082 m d'altitude, surplombant de vastes forêts de résineux, l'abbatiale de La Chaise-Dieu (fondée en 1043 par Robert de Turlande) apparaît comme un havre de sérénité. Au cours des siècles, ses multiples dépendances s'étendront sur une grande partie de l'Europe et participeront à son rayonnement. De ce passé glorieux, il reste un patrimoine remarquable qui bénéficie d'un ambitieux programme de réhabilitation dont l'objectif est de redonner au lieu son prestige d'antan. La *Casa Dei* (Maison de Dieu) est également le rendez-vous incontournable de milliers de mélomanes qui se retrouvent chaque fin d'été pour assister aux concerts de son festival de musique à la renommée internationale. Les villages alentours et une nature préservée sont aussi propices à de belles découvertes et quand vient la saison, les amateurs de champignons parcourent les bois à la recherche de cèpes, girolles et autres charbonniers, mais chut c'est un secret...

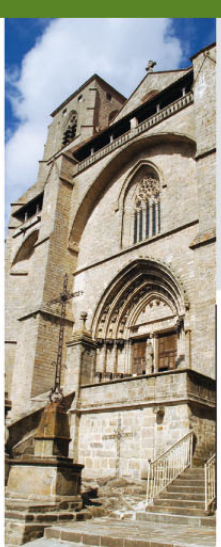
© C.B.

21 km

5 h 15

+ 471 m

Moyen

Coordonnées UTM 31 T 0554509 5018867

GR® de Pays *Robe de Bure et Cotte de Mailles*

Itinéraire agréé par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

FFRandonnée Haute-Loire

Agglo le PUY en VELAY

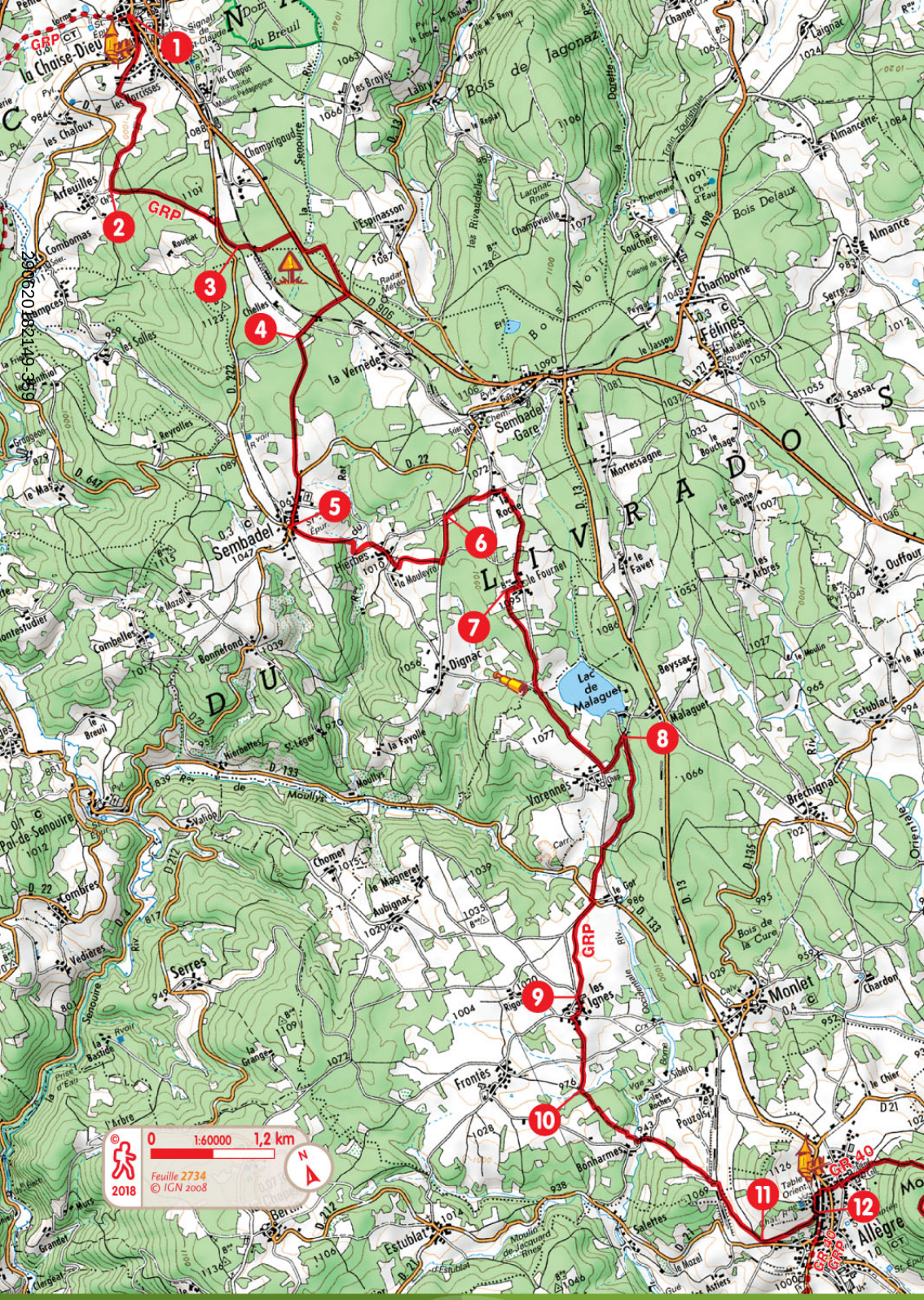

> Situation : La Chaise-Dieu, à 41 km au nord du Puy-en-Velay par la D 906.

1 Depuis la place sous **l'abbatiale**, s'engager rue Sainte-Marie puis rue Baniche et aller tout droit pour parvenir à une fourche. Aller à main gauche et atteindre un carrefour. Poursuivre tout droit puis descendre par le chemin. Lorsqu'il se scinde, continuer de descendre à gauche. Poursuivre en lisière de forêt.

2 Avant d'atteindre Arfeuilles, virer à gauche pour pénétrer en forêt. Grimper pour rejoindre un chemin plus large. L'emprunter à droite puis sortir des bois. Traverser la route et poursuivre sur la piste à main droite.

3 Tourner à gauche puis franchir la voie ferrée. Parvenir tout droit à la D 906. La couper **(prudence)** et continuer en face sur le délaissé. Il rejoint à nouveau la D 906. La couper pour continuer en face sur une petite route. Traverser à nouveau la voie ferrée.

4 Bifurquer sur le second chemin à gauche. Le suivre tout droit jusqu'à la route. L'emprunter à droite et atteindre Sembadel.

5 Au centre du bourg, à l'église, emprunter à gauche une ruelle étroite qui devient chemin rapidement. Descendre dans le vallon du ruisseau du Rat. Le franchir grâce à la passerelle puis remonter pour atteindre une route. La suivre à droite et rejoindre Hierbes. Aller tout droit dans le hameau puis, à la sortie, monter par la voie de gauche. Monter entre les terres agricoles puis dans les bois. À la route, partir à gauche jusqu'à un embranchement.

6 Laisser les deux routes pour s'engager dans le chemin de terre à droite. Au sortir des arbres, passer entre deux champs pour aboutir sur une route à l'entrée du hameau de la Roche. Là, prendre à droite entre les maisons. Poursuivre tout droit sur ce chemin de terre. Atteindre une route au village du Fournet. Au centre de celui-ci, tourner à droite.

7 À l'embranchement, tourner à gauche et rester sur ce chemin qui rejoint une route. La suivre tout droit, en surplomb du **lac de Malaguet**. À proximité de Varennes, virer à angle droit pour descendre par une petite route.